



# WILDAF Newsletter

« AGIR POUR LES DROITS DE LA FEMME ET DE LA FILLE EN AFRIQUE »

N°90 AVRIL 2022



DU 14 AU 25 MARS 2022



**CSW66**

COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME

**CHANGEMENTS CLIMATIQUES • ENVIRONNEMENT  
RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE  
L'ÉGALITÉ DES SEXES AU CENTRE DES SOLUTIONS**

AUSSI DISPONIBLE SUR NOTRE SITE WEB :

**[WWW.WILDAF-AO.ORG](http://WWW.WILDAF-AO.ORG)**

VOUS ETES MEMBRE DU RESEAU WILDAF-AFRIQUE DE L'OUEST ET DESIREZ FAIRE CONNAITRE VOTRE ASSOCIATION, VOS ACTIVITES, VOS REALISATIONS ? OU TOUT SIMPLEMENT SOUHAITEZ-VOUS PARTAGER UNE INFORMATION ?

FAITES-NOUS PARVENIR VOTRE TEXTE (COURT OU LONG, PEU IMPORTE ; C'EST LE CONTENU QUI COMPTE !) PAR COURRIEL. LA DATE LIMITE DE DEPOT DES TEXTES POUR LA PROCHAINE PARUTION EST LE :

1<sup>ER</sup> juillet 2022

## QUI LIT NOTRE NEWSLETTER ?

LE WILDAF -AFRIQUE DE L'OUEST NEWSLETTER EST DESTINE AUX MEMBRES DU WILDAF- AO DES QUINZE PAYS DU RESEAU, A NOS PARTENAIRES EN AFRIQUE, EN EUROPE ET EN AMERIQUE.

**POUR TOUTE INFORMATION N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :**

07 B.P. 7755 LOMÉ - TOGO

TÉL: (228) 22 61-26-79

CEL: (228) 92 47 90 00

EMAIL :

**[wildaf@cafe.tg](mailto:wildaf@cafe.tg)**

**[wildaf@wildaf-ao.org](mailto:wildaf@wildaf-ao.org)**

**WILDAF-AO:** Un réseau de plus de 500 organisations membres dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest. Benin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Liberia, Mali, Niger, Nigeria Sénégal, Togo (réseaux nationaux), Sierra Leone, Mauritanie, Gambie, Cap vert (Points focaux)

# WILDAF-AO

Women in Law and Development in Africa

## Bulletin Trimestriel

### SOMMAIRE

|                                                                                                                                                   |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Editorial .....                                                                                                                                   | 3  |
| JIF22/CSW66 : Faire progresser l'égalité des sexes dans le contexte de la crise climatique...                                                     | 4  |
| Renforcer le dispositif communautaire, clinique et juridique pour lutter efficacement contre les grossesses précoces au Togo.....                 | 7  |
| Les jeunes en première ligne contre les inégalités au Sahel.....                                                                                  | 10 |
| Une femme à l'origine d'une belle idée d'action pour le climat, basée sur l'énergie solaire....                                                   | 15 |
| Un nouveau rapport souligne l'augmentation des risques de violence sexuelle et de grossesses non intentionnelles dans les contextes de crise..... | 16 |

#### WILDAF AFRIQUE DE L'OUEST

#### *Newsletter*

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON (Coordinatrice)  
Nicole DAGAWA (Assistante Communication)

Toute reproduction, à but non commercial, des informations rédigées par WILDAF- Afrique de l'Ouest est autorisée, à condition que WILDAF-Afrique de l'Ouest soit mentionnée comme source pour toutes contributions dont il est auteur.

Pour tous renseignements, contactez WILDAF-AO :

Tel: (228) 22 61-26-79

Cel: (228) 92 47 90 00

Email :

[wildaf\\_ao@yahoo.com](mailto:wildaf_ao@yahoo.com)

[wildaf@wildaf-ao.org](mailto:wildaf@wildaf-ao.org)

Publiée avec l'appui financier des partenaires de WILDAF-AO

Chaque 8 mars, la célébration de la Journée Internationale de la Femme (JIF) qui constitue un point de ralliement, d'efforts coordonnés et déployés de femmes pour faire entendre leurs voix sur une thématique donnée, ouvre les portes sur un autre événement majeur. Il s'agit de la session de la Commission de la Condition de la Femme (CSW), le plus grand rassemblement annuel de l'Organisation des Nations Unies (ONU) consacré à l'Egalité des sexes et à l'Autonomisation de la femme.

Pour 2022, la Journée Internationale de la Femme a choisi pour thème de revendication « [L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable](#) ». Ce thème s'inscrit en droite ligne avec le thème prioritaire de la [66<sup>e</sup> Commission de la condition de la femme](#) (CSW66) qui s'est tenue du 14 à 25 mars 2022 au siège des Nations Unies à New York: « **Réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles dans le contexte du changement climatique et des politiques et programmes de réduction des risques environnementaux et des catastrophes.** »

La thématique des deux événements vise non seulement à reconnaître le caractère essentiel du leadership des femmes /filles dans la lutte contre les changements climatiques y compris la réduction des risques de catastrophe et environnemental, mais aussi à encourager en faveur des femmes et des filles, les changements dans la législation, les politiques et les processus liés aux changements climatiques et à l'environnement.

S'il est établi qu'en matière de crises climatiques, les hommes et les femmes subissent les mêmes effets, pourquoi encourager des changements dans les politiques et législation en faveur de la femme/fille ?

En situation de crises climatiques, Il est vrai que les hommes et les femmes ressentent tous les effets des crises. Toutefois, comme dans beaucoup de domaine, il existe des différences de genre, en la matière. Les hommes et les femmes vivent différemment ces effets. Cette différence se situe au niveau des rôles, des responsabilités, de la prise de décisions, de l'accès à la terre et aux ressources naturelles, des opportunités et des besoins.

Dans le monde, les femmes représentent la majorité des pauvres et dépendent davantage des ressources naturelles menacées. Elles sont donc plus vulnérables que les hommes lorsque survient les crises climatiques et subissent par conséquent, les retombées les plus graves. Loin de s'avouer vaincues, ces femmes innover, s'adaptent et redoublent d'ingéniosité pour trouver des solutions pour la survie de leur communauté.

Malgré leur contribution à l'adaptation et la réponse donnée aux changements climatiques, elles sont absentes des processus de gestion et de prise de décisions concernant les solutions à apporter.

Face à ces défis auxquels sont confrontés les femmes, malgré leur contribution, il est nécessaire de mener des réflexions pour réduire les inégalités existantes. Si les solutions apportées par les gouvernements, ont le mérite de lutter contre les changements climatiques, il faut reconnaître que celles-ci ignorent la contribution des femmes et les défis auxquels elles font face, accentuant ainsi leur vulnérabilité. Il est donc urgent de s'attaquer aux inégalités existantes vis-à-vis des processus et politiques liés au changement climatique, ce qui changerait la vie de millions de femmes dans le monde.

La JIF 2022 qui a donné le ton à la 66<sup>ème</sup> session de la [Commission de la condition de la femme](#), a offert à toutes les parties prenantes, l'occasion de s'unir autour de la cause commune pour protester contre les inégalités, évaluer les actions des femmes et des filles en la matière, repenser leurs contributions, et faire valoir leurs droits en exigeant leur réalisation. C'était l'opportunité pour chaque acteur de souligner la nécessité de la prise en compte des besoins pratiques, des connaissances et des compétences des femmes dans la planification, dans la mise en œuvre et dans l'évaluation des succès de leurs actions dans le contexte des changements climatiques.

En tant qu'agents de changement, les femmes doivent faire partie des solutions. Ces événements nous invitent donc à continuer d'explorer les opportunités, à surmonter les contraintes pour donner aux femmes et aux filles les moyens de faire entendre leur voix et d'être des actrices égales dans la prise de décisions liée aux changements climatiques pour un développement durable.

Dans la présente parution, WiLDAF Newsletter vous propose un article sur la JIF et la CSW66.

La rubrique Nouvelles du Réseau, vous informe sur les actions qui ont marqué la vie du réseau ces derniers mois notamment le renforcement de capacités des jeunes acteurs pour lutter contre les inégalités dans le sahel et le plaidoyer du WiLDAF auprès des acteurs compétents pour la réduction des violences sexuelles et sexistes en lien avec les grossesses précoces.

Dans les Nouvelles d'Afrique et du Monde, nous avons sélectionné pour vous des articles sur la contribution de la femme face aux changements climatiques et sur les violences sexuelles en tant de crise. Ces articles sont intitulés respectivement : « *Une femme à l'origine d'une belle idée d'action pour le climat, basée sur l'énergie solaire* » et « *Un nouveau rapport souligne l'augmentation des risques de violence sexuelle et de grossesses non intentionnelles dans les contextes de crise* ».

[Bonne lecture](#)

# Faire progresser l'égalité des sexes dans le contexte de la crise climatique



L'absence des femmes dans le processus de prise de décisions dans le contexte des crises climatiques, pose le problème général, de la sous-représentation des femmes dans les sphères publiques et les postes de prise de décisions de l'administration publique, dans le secteur privé et d'autres domaines d'activités. Cette thématique a retenu l'attention du monde en 2021 lors de la JIF et de la CSW 65.



Faire progresser l'égalité des sexes dans le contexte de la crise climatique et de la réduction des risques de catastrophe a été la thématique de réflexion de la JIF et de la CSW 2022. Les changements climatiques sont l'un des plus grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Leurs effets varient selon les régions, les générations, l'âge, les classes sociales, les groupes de revenus et les sexes. En matière de changements climatiques, les hommes et les femmes ressentent les mêmes effets. Toutefois ces aléas climatiques ont des impacts différentiels sur les femmes et les hommes. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques. Selon les résultats du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les populations les plus vulnérables et les plus marginalisées seront les plus touchées. Le constat général indique que les femmes sont plus vulnérables que les hommes et ceci résulte de plusieurs facteurs sociaux, économiques et culturels. Elles ont moins accès aux ressources : la terre, les crédits, les intrants agricoles, les structures de prise de décision, la technologie, la formation et les services de vulgarisation qui renforceraient leurs capacités à s'adapter aux changements climatiques. A cette panoplie de défis, s'ajoute un autre facteur, celui de l'absence des femmes dans le processus de prise de décision conduisant ainsi à la non prise en compte de leurs besoins.

Au regard de ces inégalités de genre dans le contexte des changements climatiques, la Journée Internationale de la Femme Edition 2022 ainsi que la [66<sup>e</sup> Commission de la condition de la femme](#) qui s'est tenue du 14 au 25 mars 2022 au siège des Nations Unies à New-York, ont retenu les thèmes suivants : « **L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable** » et « **Réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles dans le contexte du changement climatique et des politiques et programmes de réduction des risques environnementaux et des catastrophes** » pour mobiliser le monde autour de la question.

Ces thèmes, rendent hommage aux femmes pour leur contribution aux réponses données aux crises climatiques et invitent les Etats à une prise de conscience des impacts disproportionnés des changements climatiques sur les femmes/filles et de ce fait, à plus de justice de genre face aux inégalités dans les processus de prise de décisions relatifs à la question.

La question de la sous-représentation des femmes au processus de prise de décisions en général et spécifiquement dans le contexte de la crise climatique et ceci en dépit de leurs compétences maintes fois démontrées, en tant que leaders et agents de changement, reste est un défi à relever.

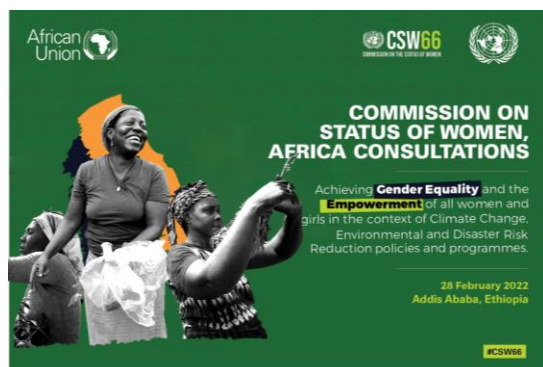
Comme l'indique le Programme d'Action Beijing : « l'Egalité de participation aux prises de décisions n'est pas seulement une simple question de justice et de démocratie, on peut y voir aussi une condition nécessaire pour que les intérêts des femmes soient pris en considération ». Il est donc urgent pour le monde de réagir pour l'effectivité de l'égalité de participation des femmes/filles et des hommes/garçons au processus de prise de décisions, ce qui est une condition pour que les besoins des femmes/filles soient pris en compte. « Sans une participation active des femmes et la prise en compte de leurs points de vue à tous les niveaux de la prise de décisions, les objectifs d'égalité, de développement et de paix sont impossibles à réaliser » (Programme d'action de Beijing).

Aussi, le monde s'est mobilisé autour de la question à l'occasion de la JIF et de la CSW66 pour faire entendre la voix des femmes.



Le 8 Mars, le réseau WILDAF-AO a mené des actions sur les réseaux sociaux intitulé #Elle #ParledelaFemmeEtDuClimat dans le cadre du plaidoyer en vue de la réduction des inégalités que vivent les femmes et filles du sahel face aux crises climatiques et à l'insécurité. Au niveau pays, des activités ont été également menées que ce soit en présentiel ou sur les réseaux sociaux. Ces activités ont porté sur diverses thématiques parmi lesquelles les violences domestiques et sexuelles, les droits sexuels et reproductifs, l'accès des femmes à la terre...

# Faire progresser l'égalité des sexes dans le contexte de la crise climatique



Le 14 mars 2022 a débuté la 66ème session de la Commission sur le statut de la femme (CSW66). Compte tenu de la situation sanitaire de la COVID-19, l'évènement s'est tenu sous un format hybride. La plupart des événements parallèles ont donc été organisés sous la forme virtuelle à différents niveaux.



Les Organisations Non Gouvernementales pour avoir joué un rôle important dans l'élaboration du cadre politique mondial pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes, constituent des parties prenantes d'envergure pour les assises de la CSW. Elles organisent par conséquent des rencontres parallèles à travers NGOCSW qui est une plateforme pour promouvoir la voix et le leadership des organisations féministes et de défense des droits des femmes au niveau international. Ces rencontres visent à influencer les négociations lors des discussions clés de la Commission.

## Mobilisation des organisations de la société civile en Afrique



En prélude à la CSW66 et sous l'égide CSW/Afrique, un regroupement de réseaux de femmes africaines parmi lesquels le WiLDAF-AO, a organisé des consultations pré-CSW dans une perspective africaine en vue ressortir une position commune pour les femmes africaines. La Position ou Déclaration africaine issue de ces pré-CSW, a été utilisée comme un outil de plaidoyer pour influencer le processus auprès des décideurs politiques respectifs lors de la session officielle de la CSW66.

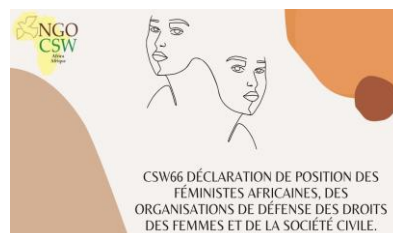


Du 14 au 17 mars 2022, s'est tenue à Nairobi au Kenya, la toute première Edition en Afrique du CSW Afrique, un regroupement des organisations et réseaux de femmes africaines. Ces assises ont été organisées parallèlement à la CSW66 en terre africaine par FEMNET en partenariat avec d'autres organisations africaines dont le WiLDAF-AO. L'objectif de la CSW66 Afrique était de rassembler les femmes et les filles africaines dans un espace où elles pourront participer de manière significative à la CSW virtuelle et contribuer de manière significative au processus visant à influencer les négociations et le document final de la CSW66.



La représentante du WiLDAF à droite Mme Amoudath Mazu

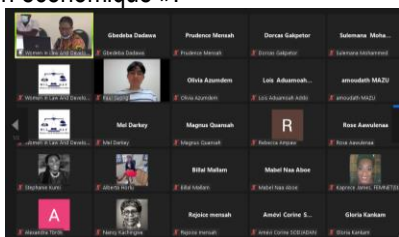
Aux termes des assises, une Déclaration commune des femmes/filles d'Afrique a permis de faire entendre la voix de celles-ci au niveau international. Dans cette déclaration, les femmes et filles africaines demandent aux gouvernements de :



-reconnaître et récompenser le travail de soin non rémunéré des femmes et des filles et de gouvernance des ressources ;

- renforcer le rôle des femmes et des filles, des populations autochtones et locales dans la production de connaissances et la prise de décision concernant l'adaptation au changement climatique et le financement ;
- mettre en place des politiques d'adaptation basées sur des processus participatifs et inclusifs en matière de genre ;
- améliorer le financement de l'adaptation au climat ;
- mettre en œuvre des mesures en vue de faire progresser la justice en matière de dette et financement dans l'adaptation au changement climatique ;
- assurer la justice climatique en particulier dans les régions désertiques et marginalisées, en leur permettant de bénéficier de l'eau, de l'électricité et de l'énergie, y compris des énergies renouvelables ;
- mettre en place des mécanismes pour s'assurer que les investissements d'adaptation atteignent les femmes et les filles
- aligner les instruments de la politique climatique mondiale et régionale sur les plans d'action nationaux ;
- mettre en place une approche des pertes et dommages basée sur les droits des femmes ;
- inclure les pertes non économiques dans les pertes et dommages ;
- utiliser une approche d'équité et d'autonomisation pour les pertes et dommages ;
- mettre en œuvre le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes ;
- reconnaître la responsabilité des femmes et des filles ;
- faire contribuer les flux financiers aux actions climatiques pour un changement transformateur de genre à long terme ...
- faire une transition juste selon le genre ;
- reconnaître l'Afrique comme une région aux besoins spécifiques ;
- financer la mise en œuvre des plans d'action en matière de genre

Outre la CSW66Afrique, le réseau WiLDAF-Ghana a organisé en collaboration avec le WiLDAF-AO, un panel auquel ont participé les organisations d'Afrique de l'Ouest. Le thème de ce panel était : « Les femmes rurales, l'alphabétisation juridique et l'émancipation économique ».



L'objectif était de présenter les diverses stratégies innovantes utilisées pour faire progresser les droits économiques des petites exploitantes et des productrices dans la chaîne de valeur du cacao et du karité au Ghana.



Au niveau International, la [66<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme](#) a clôturé sa session en rendant hommage au rôle important que jouent les femmes et les filles en tant qu'agentes du changement pour le développement durable, en particulier dans la protection de l'environnement et la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. Toutefois, la Commission a reconnu avec inquiétude les impacts disproportionnés du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes sur toutes les femmes et les filles. Ceci inclut la perte des maisons et des moyens de subsistance, la pénurie d'eau, les destructions et les dommages subis par les écoles et les établissements de santé... elle souligne par conséquent l'urgence d'éliminer les inégalités historiques et structurelles persistantes, les lois et politiques discriminatoires, les normes sociales négatives et les stéréotypes sexistes qui perpétuent des formes multiples et croisées de discrimination...

Dans les conclusions concertées adoptées par les États membres, la Commission a exhorté les gouvernements à :

-promouvoir la participation pleine et égale des femmes et des filles et leur leadership pour rendre plus efficace la gestion des ressources naturelles et l'action en matière de climat, d'environnement et de risques de catastrophes.

-mettre à l'échelle le financement sensible au genre pour l'action climatique et environnementale et pour atteindre les organisations, entreprises et coopératives de femmes.

-renforcer la résilience des femmes dans le contexte des systèmes agricoles et alimentaires, de la gestion des forêts et des pêches et de la transition énergétique durable.

-améliorer les statistiques sur le genre et les données ventilées par sexe dans le cadre du lien entre le genre et l'environnement et favoriser des transitions justes tenant compte du genre.

**Bibliographie :** Communiqué de presse : la Commission de la condition de la femme des Nations Unies réaffirme le caractère essentiel du leadership des femmes et des filles dans la lutte contre les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe et environnement

- <https://www.un.org/fr/chronicle/article/le-femmes-dans-le-contexte-des-changements-climatiques...>

**Service Communication.**  
**WILDAF-AO**

## Renforcer le dispositif communautaire, clinique et juridique pour lutter efficacement contre les grossesses précoces au Togo



Women in Law and Development in Africa-Afrique de l'Ouest (WILDAF-AO) en collaboration avec l'Association Togolaise pour le Bien-Être Familial (ATBEF) a organisé les 24 et 25 mars 2022 à l'hôtel Madiba à Lomé (Togo), deux ateliers réunissant divers acteurs nationaux, pour renforcer la lutte contre les grossesses précoces au Togo.

La question des grossesses des adolescentes constitue un problème majeur dans le monde. Selon l'[Organisation Mondiale de la Santé](#) (OMS), près de 16 millions d'adolescentes, âgées de 15 à 19 ans, mettent des enfants au monde chaque année et 2 millions de jeunes filles âgées de moins de 15 ans accouchent chaque année.

Ces données déjà alarmantes, sont exacerbées par la crise sanitaire de la COVID 19 qui a exposé les femmes et les filles à davantage de violences sexuelles et de comportements sexuels conduisant aux grossesses précoces.

Au Togo, selon une enquête de la direction de la Planification de l'éducation en collaboration avec l'[UNICEF](#) et la Banque mondiale, entre septembre 2020 et mars 2021, **1.222 cas** de grossesses ont été enregistrés dans les collèges et lycées publics du pays. Ces chiffres alarmants démontrent que malgré les efforts déployés, le phénomène des grossesses précoces prend de l'ampleur, causant des ruptures dans les parcours normaux de vie des jeunes filles et les exposant à des risques accrus de complications médicales et de décès.

Face à ce fléau, Women in Law and Development in Africa-Afrique de l'Ouest (WILDAF-AO) en collaboration avec l'Association Togolaise pour le Bien-Être Familial (ATBEF), s'est engagé depuis 2019 à lutter contre le phénomène dans le cadre d'un projet de recherche-action intitulé « **Prévenir les violences sexistes et les violations des droits sexuels et reproductifs des adolescents pour réduire les grossesses précoces au Togo** », financé par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI).



Lancé le 11 juin 2019, le projet susmentionné a démarré avec une étude de base qui a confirmé la nécessité de répondre durablement et de prévenir les grossesses précoces des adolescentes. Un modèle d'intervention a été alors proposé par les chercheurs. Ce modèle consiste en une approche multisectorielle à travers la mise en place d'un cadre collaboratif qui a un rôle de conseil et d'orientation dans les activités de mise en œuvre du projet.



Outre le cadre collaboratif, le modèle propose d'autres approches d'intervention notamment le renforcement de capacités des acteurs, la sensibilisation, les offres de services cliniques et juridiques, la dénonciation des cas, le traitement collectifs des cas de violences basées sur le genre selon la loi et enfin le plaidoyer auprès des acteurs compétents de lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

# NOUVELLES DU RESEAU



C'est dans le cadre du plaidoyer que s'inscrivent les ateliers de travail qui ont regroupé divers acteurs nationaux (procureurs des villes suivantes : Aného, Atakpamé, Kpalimé Tsévié, Kévé, Sokodé, Kara et Dapaong en plus d'un procureur de Lomé, représentants des ministères de la santé, de l'éducation, de la sécurité et de la justice et les membres de la société civile) compétents en la matière pour apporter des réponses efficaces à la lutte contre les grossesses précoces.

Ces rencontres visaient d'une part à renforcer l'application des mesures juridiques liées à la prévention et aux règlements de cas de violences sexuelles, et autres abus sexuels conduisant à des grossesses des adolescentes.

En outre les rencontres visaient à renforcer le partenariat entre acteurs pour une prise en charge globale des survivantes de violences basées sur le genre et des victimes de grossesses précoces dans le but de renforcer de façon systématique l'application du cadre juridique de prise en charge de ces phénomènes.

L'intervention du chargé de programme a rappelé que la mise en œuvre du projet dans les cantons d'Akpare, Yorokpodji, Lavié et Tové a permis d'enregistrer entre autres : une réduction à 84 % des effectifs de grossesses au sein des établissements ciblés; l'implication des leaders traditionnels et autres leaders dans la prévention et le règlement des violences basées sur le genre; des changements positifs dans les rapports sociaux filles-garçons/hommes-femmes dans les communautés ciblées et la mise en place d'une Plateforme d'échange entre les acteurs (santé, social, éducation, justice et organisations de la société civile) pour la prise en charge rapide des violences basées sur le genre.

Suite aux différentes interventions sur la mise en œuvre du projet, la question fondamentale était : Que faire pour continuer à réduire la prévalence des grossesses précoces au Togo ?

Les procureurs présents ont été unanimes sur la nécessité de renforcer les dispositions juridiques, de les appliquer, et surtout

de punir les auteurs violences sexuelles suivies de grossesses précoces ou non et de préférence en audience publique afin de dissuader les futurs auteurs.

« Lorsque des cas de grossesse des adolescentes nous sont signalés, nous essayons de voir d'abord si cela se passe sur notre territoire de compétence ensuite nous voyons si la jeune fille est en milieu scolaire, son âge...pour déterminer la loi à appliquer. A chaque fois que les cas sont avérés, nous n'hésitons pas à appliquer la loi soit des peines d'emprisonnements et ou des amendes. Nous jouons sur la loi du 16 mai surtout, parfois, ce n'est pas facile dans la mesure où les parents interviennent pour demander la liberté de l'auteur. Mais nous ne cédon pas », a expliqué M Yao KLOUGAN, Procureur de la République près du tribunal de Tsévié.



Malgré la volonté des procureurs de punir les auteurs d'abus sexuels, ils sont confrontés à des difficultés persistantes dans le traitement des cas de violences sexuelles sur les adolescentes suivies ou non de grossesses. Selon les procureurs la non dénonciation des cas par peur ou honte de se faire discriminer, les règlements des cas à l'amiable en famille parfois avec l'aide des religieux du fait des pesanteurs socioculturelles, des liens familiaux, la saisine tardive des organes de poursuite, (dans ces cas la question se pose de savoir s'il faille engager des procédures ou non et sur quelles bases), le manque de prise en charge médicale des victimes, le harcèlement des parents de la victime par ceux de l'auteur, l'absence de protocole étatique de prise en charge des victimes de violences sexuelles et grossesses précoces, les influences extérieures à la procédure judiciaire, le retrait récurrent des plaintes, l'absence de texte spécifique relatif au cas de grossesses en milieu scolaire ... sont une panoplie d'entraves au bon déroulement de leur travail.

# NOUVELLES DU RESEAU



Mme N'Zonou Odette Procureure de la République près du tribunal de Kévi qui a salué la mise en œuvre du projet, plaide pour l'adoption d'un texte spécifique pour les cas de grossesses en milieu scolaire : « Pour nous, violer est grave. Cela l'est encore plus quand de ce viol, résulte une grossesse, encore plus, quand la jeune fille est scolarisée. Il faut donc au-delà des dispositions liées à la pédophilie, du viol sur mineure, une loi qui parle de la grossesse en milieu scolaire ».

Selon les participants présents, il est important de travailler en synergies afin d'être plus efficace dans la lutte contre ledit phénomène.

La deuxième session a consisté à travailler sur le draft du Protocole proposé par le WILDAF et l'ATBEF relatif à la prise en charge globale des survivantes de violences basées sur le genre et des victimes des grossesses précoces. Ledit protocole concrétise les acquis du cadre collaboratif mis en place par le projet pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles en lien avec les grossesses précoces en vue d'une prise en charge efficiente des victimes.



Le protocole a pour but de renforcer de façon systématique l'application du cadre juridique de prise en charge de ces phénomènes tout en indiquant les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans le processus.

Le document est subdivisé en deux parties : la prise en charge des victimes de violences basées sur le genre et la prise en charge des victimes de grossesses précoces. Il comprend en outre, la prise en charge psychologique, médicale et judiciaire et est destiné aux services techniques des ministères concernés, aux organisations de la société civile (OSC) intervenant dans le domaine de la lutte contre les violences basées sur le genre et à toute personne, victime ou témoin d'une violence basée sur le genre.



L'atelier a permis de finaliser ledit protocole qui constitue pour les différentes parties prenantes, un outil d'information et de sensibilisation ainsi qu'un outil didactique et un guide pour les différents acteurs impliqués dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes conduisant aux grossesses précoces.



Après sa validation par : le Ministère de la justice et de la législation, le Ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, le Ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, le Ministère de l'action sociale de la promotion de la femme et de l'Alphabétisation, le Ministère de la sécurité et de la protection civile, le protocole servira de document de référence pour la prise en charge des victimes d'agression sexuelle notamment les adolescentes.

Rappelons que le projet « prévenir les violences sexistes et les violations des droits sexuels et reproductifs des adolescentes pour réduire les grossesses précoces au Togo » financé par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI), vise globalement à proposer un modèle intégré de réponses aux grossesses des adolescentes qui tient compte des violences basées sur le genre pour améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs des adolescentes au Togo.

**Service communication  
WILDAF-AO**

## Les jeunes en première ligne contre les inégalités au Sahel

SahelInsight

**« Nous sommes convaincus que les inégalités constituent un fléau qui installe la guerre, le terrorisme, l'insécurité, l'instabilité politique, la confiscation des richesses... »**



Dans le souci de susciter chez les jeunes acteurs une prise de conscience pour lutter contre les inégalités qui minent la vie des populations au Sahel, WILDAF-AO et AfricTivistes, en partenariat avec Oxfam ont renforcé la capacité de jeunes leaders (femmes / hommes) du Tchad, Sénégal, Burkina -Faso et du Niger de janvier à avril 2022, sur l'engagement citoyen, le genre et le leadership féminin dans le cadre du programme Sahel A Egalité initié par Oxfam.

Malgré le potentiel de développement social, économique et humain de la région du Sahel, les populations restent confrontées à une profonde crise multidimensionnelle, conduisant à des inégalités. Ces disparités sociales se manifestent dans tous les domaines de la vie, persistent à des niveaux élevés, coexistent et nourrissent de nombreuses crises et conflits dans la région. Face à l'ampleur des crises, Oxfam a initié un programme intitulé Sahel A Egalité, dans lequel les mouvements sociaux, la société civile, la jeunesse et les femmes sont les principaux acteurs de changement pour lutter contre ces inégalités au sahel.

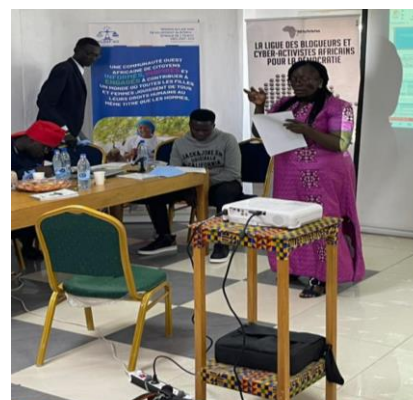


Le programme Sahel A Egalité vise à renforcer la confiance entre l'Etat et les populations à tous les niveaux pour réduire les inégalités au Sahel à travers un contrat social refondé. Il encourage une nouvelle prise de conscience et une participation des jeunes acteurs de changement sur les enjeux liés à la réduction des inégalités au sahel et est mis en œuvre en partenariat avec d'autres organisations telles que WILDAF-AO et AfricTivistes.

C'est dans le cadre de ce programme que s'inscrit la série de renforcement de capacité organisé par AfricTiviste et WILDAF sur l'engagement citoyen, le genre et le leadership féminin, qui vise à faire des jeunes leaders femmes et hommes, des acteurs centraux dans la mise en œuvre des stratégies de lutte contre les inégalités et à susciter chez eux une mobilisation citoyenne en faveur de politiques publiques adaptées à la réduction des inégalités au Sahel.



Cette série de formations animée par AfricTivistes et WILDAF en partenariat avec OXFAM, visait spécifiquement à renforcer la collaboration entre les OSC sahéliennes et les autorités locales pour améliorer l'accès de tou-te-s aux services essentiels, à accompagner les acteurs de la société civile des pays sahéliens dans l'expression de leur demande d'augmentation, de redevabilité et de transparence des ressources publiques et enfin à accroître la participation effective des jeunes et des femmes, en particulier les plus marginalisés, sur les processus décisionnels qui les affectent dans un espace civique sécurisé et favorable.



# NOUVELLES DU RESEAU

Une première série de formation organisé par AfricTivistes en partenariat avec WiLDAF et Oxfam ont permis d'outiller 80 jeunes hommes /femmes âgés de 18 à 40 ans, sur l'engagement et la participation citoyen et la notion genre. Durant les sessions, les jeunes activistes "SahelActivistes" ont défini eux-mêmes les inégalités au Sahel comme étant la répartition injuste et inégale des richesses découlant d'une situation politique, institutionnelle, économique et sociale. Selon eux, les inégalités se traduisent par une discrimination et une limitation des droits de l'immense majorité de la population renforcée par le poids de la tradition et de la culture. "Nous sommes convaincus que les inégalités constituent un fléau qui installe la guerre, le terrorisme l'insécurité, la méfiance, l'instabilité politique, le sous-développement, la confiscation des richesses", soutiennent-les SahelActivistes du Tchad.



Madame Seck, experte en genre à WiLDAF-Sénégal, a expliqué aux participant-es que les inégalités se traduisent également, par "des écarts qui affectent la situation des hommes et des femmes en termes de satisfaction des besoins, de participation à la gestion et à la prise de décision au niveau de la famille et au niveau de la communauté". Elle plaide par conséquent pour la prise en compte du genre dans l'élaboration des politiques publiques plus inclusives.

Conscients de l'importance de la prise en compte des aspects genre pour réduire les inégalités, les jeunes activistes pensent qu'il est nécessaire de mobiliser les acteurs influents pour promouvoir l'autonomisation des femmes, de prendre en compte l'aspect genre dans l'élaboration des politiques publiques plus inclusives et de faciliter l'accès des femmes aux services sociaux de base et facteurs de production. « Il est urgent de redéfinir un nouveau narratif, prenant en compte les inégalités socio-économiques avec une meilleure approche de la notion de genre » affirment les Sahel Activistes du Sénégal.



Les participants ont en outre proposé des pistes de solutions pour réduire les inégalités au Sahel se sont entre autres une distribution équitable des richesses, un accès à l'information, un accès aux services sociaux de base de qualité, une effectivité de l'accès à l'éducation pour tous, une égalité en droit et la justice pour tous, la fin du mariage des enfants, la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des affaires publiques, une justice sociale, un engagement et une participation citoyenne, une sensibilisation sur les inégalités, l'évolution de certaines normes sociales, et le maintien des filles à l'école...

Selon les participant-es, la formation a été une belle opportunité d'apprentissage : « Cette formation est intéressante parce qu'elle nous a outillés pour mener nos actions avec les moyens dont nous disposons. C'est aussi un bon levier pour saisir les différentes opportunités qui s'offrent à nous pour lutter contre les inégalités », affirme Oumou Kane de Sahel Activistes Niger.

BAILOU Bénédicte, juriste spécialiste des droits des femmes et coordinatrice de l'association Femin-in qui fait la promotion de la participation citoyenne des femmes au Burkina Faso estime que la formation était pratique, intense et technique. "Pratique grâce à la méthodologie basée sur l'intelligence collective qu'utilisent les AfricTivistes. Intense parce qu'ils étaient obligés de se concentrer tout au long de la session du fait de l'importance des contenus. Technique, parce qu'ils ont été outillés pour pouvoir aboutir aux résultats escomptés".

A l'issue de la formation, les jeunes activistes ont mis en place des plans d'actions pour chaque pays avec la création de plusieurs plateformes avec l'assistance des AfricTivistes pour mener des sensibilisations, des campagnes et des plaidoyers.

# NOUVELLES DU RESEAU

Les campagnes digitales et formations en ligne déclinées dans les plans d'actions seront mises en œuvre dans les différents pays. Les jeunes activistes ont également cartographié les différents acteurs de pouvoir influents dont les actions peuvent impacter sur les inégalités

Aux sortir des formations, les jeunes leaders comptent mettre en œuvre plusieurs stratégies d'intervention notamment des activités online et offline. Ils comptent faire des réseaux sociaux, un lieu d'information, de dialogue et d'apprentissage et d'influence.



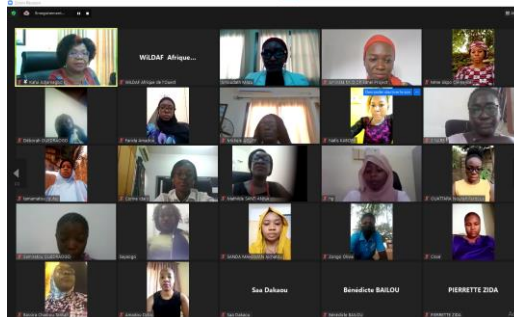
Au Burkina-Faso, une campagne digitale a été déjà menée par les sahelactivistes intitulée #ENFANTSPASMADAME pour la fin de mariages d'enfants.



Au Sénégal, les Sahel Activistes ont mis en place la plateforme SenEgalite qui se veut être une référence en matière de lutte contre les inégalités en mettant à la disposition des internautes sénégalais, une base de données, "Pour mieux vulgariser et promouvoir nos efforts de participation, nous avons mis en place la plateforme [senegalites.org](http://senegalites.org). Cet outil numérique nous permettra de lutter contre les inégalités et d'amener nos Etats à s'engager à réduire ce fléau. Surtout que nous nous trouvons dans une zone où les questions d'inégalités sont criardes. Ensemble, nous pouvons le faire et nous allons le faire à travers des campagnes de sensibilisation en ligne", Alice Djiba, Journaliste, bénéficiaire de la formation.

## ▪ Jeunes activistes capacités en leadership féminin

La deuxième série de formation organisée en ligne par le WILDAF-AO en partenariat avec Oxfam a permis de renforcer la capacité d'environ 70 jeunes filles et femmes âgées de 18 et 35 ans au Tchad, au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal en leadership féminin. L'objectif était de leur permettre d'être et de demeurer leader dans leur quotidien face aux inégalités par la prise de conscience de leur situation afin d'apporter une solution adéquate et accroître leur participation civique.



« Nous avons tous un rôle à jouer pour influencer les politiques et protéger notre espace civique afin de perpétuer la liberté d'expression et défendre nos intérêts... Nous espérons qu'au sortir de cette formation, nous aurons des jeunes filles renforcées et engagées à défendre leurs droits et ceux de leurs paires, des jeunes filles prêtes à influencer les politiques de leur pays pour que les droits des femmes soient bien pris en compte » a indiqué Mme Aminata M Diop de Oxfam aux participantes au début de la formation.

Les jeunes activistes ont été capacitées sur diverses notions telles que l'égalité hommes-femmes, le genre, les valeurs et pratiques de leadership féminin, la confiance en soi et savoir-être, l'épanouissement, la prise de décision et la prise de parole, compétences communicationnelles et relationnelles, la mobilisation digitale et la justice du genre.



Elles ont également appris des expériences de leurs aînées en la personne de Mme Bintou Samaké Présidente du WILDAF Mali qui a affirmé : « Je ne me fatiguerai jamais, je suis animée de beaucoup de courage et j'ai conscience que le combat que je suis en train de mener est un combat noble parce que à travers celui-ci, beaucoup de femmes ont pu accéder à leurs droits »

# NOUVELLES DU RESEAU



A cette riche expérience, s'ajoute celle de Mme Mame Diarra Senghor de Oxfam qui a non seulement partagé son expérience d'activiste avec les participantes, mais a également entretenu les jeunes leaders sur la notion de justice de genre en expliquant que : « Le genre est cet équilibre de pouvoir d'accès aux ressources, d'accès à l'information, d'accès aux opportunités entre les hommes et les femmes. La pratique, la réalité a montré que les femmes sont celles qui sont les plus vulnérables et les plus défavorisées par la société en ce sens que quand nous parlons de justice de genre nous parlons de son corolaire qui est le droit des femmes... "Les défis sont énormes en ce qui concerne la réduction des inégalités en Afrique. Ces disparités criardes notées particulièrement dans l'accès aux services essentiels privent des millions d'africains de bonheur et poussent la plupart d'entre eux à vivre dans la misère »

Consciente des défis à surmonter Hounnou H. Honorine a déclaré « Désormais, face à une situation d'injustice, je m'engage à la changer. J'espère m'outiller davantage pour venir à bout des injustices qui prévalent dans nos communautés africaines »

Le processus participatif de la formation a permis aux jeunes femmes/filles d'interagir par rapport thématiques et de partager leurs expériences. Il ressort des interventions, une appropriation des connaissances acquises. Elles ont par ailleurs, identifié les problèmes auxquels sont confrontées les femmes et filles dans leur pays respectifs. Ce sont entre autres la mauvaise gouvernance, les normes et pratiques néfastes aux femmes et aux filles, la perte des maisons et des moyens de subsistance, la pénurie d'eau, les mariages d'enfants, la non prise en compte des besoins spécifiques des femmes/filles dans le politiques et programmes, le manque d'éducation et d'information, le non accès aux services essentiels, les violences faites aux femmes et aux filles, la vie politique qui les empêchent de se rapprocher des autorités pour revendiquer leurs droits et d'en jouir au même titre que les hommes... Elles ont également insisté sur la surcharge de tâches domestiques qui empêchent leur autonomisation et se sont engagées pour lutter contre les inégalités en ces termes.

« La prise de conscience est d'abord pour la femme et ensuite la population » affirme Madjibeye Françoise du Sénégal

Bintou Ngaba du Tchad affirme : « Nous devons avoir du courage pour affronter les défis, soyons prêtes à faire face à l'adversité et à la réticence des hommes. Nous pouvons y arriver »

Pour la mise en œuvre des activités futures, les jeunes leaders ont élaboré des plans d'actions et fait des demandes individuellement par écrit et à travers des vidéos.

Quelques extraits des demandes des femmes/filles leaders



« Je suis une femme : je suis la mère, la ménagère, la lingère et la cuisinière... Mais je suis plus que ça ! Je suis instruite, professionnelle, dynamique et tant d'autres choses.

Alors pourquoi vous me posez des limites ? Mon épanouissement n'est pas que dans la maison. J'ai besoin de plus que ça, je suis plus que ça. J'ai besoin d'être instruite, d'avoir une activité et de gérer mes ressources. Et pour ça je dois être impliqué dans les processus de prise de décision.

#MonAvisCompte.

« On dit que nous sommes de simples femmes. Nous ne sommes pas de simples femmes... Femmes leaders, Vouloir c'est Pouvoir, on peut inverser la tendance. Quand on est décidé, on peut y arriver. Si on veut atteindre nos objectifs, minimisons les obstacles »

# NOUVELLES DU RESEAU

« Nous voulons que les femmes puissent occuper des grands postes dans la société afin de prendre des grandes décisions qui contraindent aux autorités à la bonne gouvernance et que la femme rurale ait la parole et qu'on prenne ses opinions en compte pour un meilleur développement d'une nation, qu'elle ait sa parcelle pour mieux cultiver et non vivre son le duc de son mari en travaillant comme une esclave. Une question reste posée aux autorités du Tchad : Pourquoi le ministère de finances au Tchad n'est jamais dirigé par une femme ? Pourquoi les opinions des pauvres n'est pas pris en compte ? Pourquoi l'accès aux emplois et aux grands postes n'est pas accordé aux enfants des pauvres bien qu'ils sont des supers intelligents ? Pourquoi les enfants de pauvres, s'ils parviennent à occuper de grands postes, n'ont pas aussi le même salaire que les soi-disant enfants de riches ? La liste est longue » !

Chères autorités du Sahel, les inégalités deviennent de plus en plus accrues. Les ressources sont mal distribuées, l'accès à l'éducation est un rêve inaccessible, se soigner devient de plus en plus difficile. L'eau si vitale est difficile d'accès ou encore de mauvaise qualité et manger sain devient une utopie.

Cette note vous ait adressée dans l'espoir que vous faites le nécessaire pour la réduction de ces inégalités. Je rêve d'un Sahel où :

- l'accès à l'eau et à l'électricité sera effectif pour toutes les couches de la population ;
- l'autosuffisance alimentaire ne sera plus un rêve mais une réalité ;
- tous les enfants iront à l'école et bénéficieront d'une éducation de qualité sans distinction de classes sociale ou de races ;
- nos plateaux médicaux seront bien équipés et l'accès aux soins sera effectif avec même une gratuité pour les couches vulnérables ;
- l'emploi sera facile et accessible pour nos jeunes diplômés ;
- les hommes et les femmes seront traités de la même manière à tous les niveaux.

Ce rêve je ne pourrai le réaliser sans vous **CHERS AUTORITÉS DU SAHEL**. Alors aider nous à faire le nécessaire pour que ce rêve devienne une réalité

Oh femme!

N'accepte pas qu'on te piétine parce que tu es femme

N'accepte pas qu'on te traite d'incapable parce que tu es femme

N'accepte pas qu'on viole tes droits parce que tu es femme

Bats-toi pour le respect de tes droits

Engage-toi dans la politique car tu as ton mot à dire

Luttes contre l'injustice faite à tes paires

Saches que tu es capable de changer le monde

Car sans toi, l'homme ne serait capable de rien

Tu es le socle de la réussite et du bonheur

Aime-toi

Crois-en toi

Et bats-toi car

Seule la lutte libère

La fin des formations a été sanctionnée par une remise d'attestation de participation.



Service Communication  
WILDAF-AO

## Une femme à l'origine d'une belle idée d'action pour le climat, basée sur l'énergie solaire



**JOHANNESBURG, Afrique du Sud** – Petite fille, Agnes Kimwari se rendait au seul dispensaire médical de son village de Tanzanie et voyait un flux constant de motos émettre des fumées toxiques en déposant les patient·e·s. En grandissant, elle explique s'être « rendu compte que le dispensaire recevait 400 patients et patientes par mois, ce qui équivalait à 400 motos produisant une moyenne de 500 kilos d'émissions carbone ». Elle poursuit : « La plupart des gens venaient pour un problème de santé rapidement traitable s'ils étaient pris en charge rapidement, et ce sans avoir à se déplacer sur une moto roulant sur des routes accidentées, qui pouvaient provoquer d'autres complications. »

C'est ainsi qu'est née son idée : des motos à énergie solaire pour rendre visite aux femmes enceintes à domicile. Sa proposition faisait partie des 111 candidatures provenant de l'est et du sud de l'Afrique en vue du [Climate HackLab de l'UNFPA](#). 11 dossiers ont ensuite été sélectionnés pour un stage intensif de deux semaines organisé avec AfriLabs, un incubateur et accélérateur d'entreprises d'innovation basé en Afrique. Les participant·e·s au stage ont notamment pu se former au test et à la présentation de produits, aux techniques d'entrepreneuriat et à l'adaptation aux changements climatiques, avant de présenter leurs idées à un jury d'expert·e·s du climat et du milieu de l'entreprise.

### Des idées qui bénéficient à toutes et tous

Deux gagnantes se sont détachées. D'une part, Agripa Maposa, originaire de Zambie, dont l'idée est de fournir des prêts à faible taux aux agricultrices pour acheter des équipements d'irrigation à énergie solaire et d'autres outils pour améliorer le rendement de leurs champs, augmenter leurs revenus et renforcer la résilience de la communauté aux effets des changements climatiques. Et d'autre part, Mme Kimwari, dont les motos à énergie solaire permettent d'amener des technicien·ne·s de laboratoire dans des zones isolées pour y proposer aux femmes enceintes et aux enfants de moins de cinq ans des services médicaux.

Cela permet d'éliminer le coût du transport pour les plus vulnérables, tout en offrant une information et des soins complets en matière de santé reproductive et en réduisant l'empreinte carbone des personnels de santé.

Le HackLab, qui a été lancé en mai 2021, soutiendra les projets retenus à l'aide de fonds de démarrage ainsi que d'un programme d'incubation de six mois, au cours duquel les gagnant·e·s pourront davantage développer leurs idées, et rencontrer des investisseurs et investisseuses ainsi que d'autres innovateurs et innovatrices.

Les femmes, les filles et les populations vulnérables sont [affectées](#) de façon disproportionnée par les changements climatiques, mais doivent pouvoir [participer](#) aux actions d'adaptation, d'atténuation et de réaction à ceux-ci. Une communauté où l'égalité des genres n'est pas atteinte ne peut pas faire preuve de résilience face au climat.

En adoptant la [décision](#) de l'[Organe subsidiaire de mise en œuvre](#) en novembre dernier, la [Conférence des Parties](#) a reconnu : « il est essentiel que la participation et le rôle directeur des femmes se concrétisent pleinement et sur un pied d'égalité dans tous les aspects du processus de la Convention [Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques] et dans les politiques et actions climatiques nationales et locales pour atteindre les objectifs climatiques à long terme ».

Pour Mme Kimwari, ces visites à domicile sont devenues bien plus que des consultations de santé. Elle apprend à ses patient·e·s, majoritairement des femmes, et pour la plupart d'entre elles des agricultrices dont les revenus ont été affectés par la sécheresse, quelles sont les questions climatiques liées à la santé, comme les aliments adaptés à une meilleure santé, la création de revenus ou les pesticides néfastes dans la culture des légumes ; elle combat aussi les idées reçues sur la santé reproductive.

« Les femmes et les jeunes sont les plus touché·e·s par les changements climatiques », explique-t-elle. « Ils et elles forment d'ailleurs notre tissu social et peuvent proposer des solutions incroyables aux problèmes du quotidien. Les femmes sont des actrices du changement, et aucune solution durable aux effets des changements climatiques ne pourra être mise en œuvre sans elles. »

Les catastrophes liées au climat, comme la sécheresse en Éthiopie (ci-dessus), exposent les femmes et les filles à des risques particuliers, notamment la violence basée sur le genre, le mariage d'enfants et un accès limité aux services de santé sexuelle et reproductive. Le Climate HackLab de l'UNFPA en Afrique orientale et australe soutient les innovations visant à renforcer la résilience des communautés face à une planète en mutation. © UNFPA Éthiopie

Source : [unfpa.org](#)

**Un nouveau rapport souligne l'augmentation des risques de violence sexuelle et de grossesses non intentionnelles dans les contextes de crise**



**NATIONS UNIES, New York/JUBA, Soudan du Sud** – Un récent [rapport de l'UNFPA](#) estime que dans le monde entier, la moitié des grossesses ne sont pas intentionnelles. En cas de crise humanitaire, les conditions mettant à mal la capacité des femmes à exercer leur autonomie corporelle et leurs choix en matière de reproduction s'accroissent de façon catastrophique, ce qui multiplie les risques de grossesses non intentionnelles.

Les services de contraception et d'information en matière de santé sexuelle et reproductive sont beaucoup plus difficiles d'accès dans les contextes de crise, ce qui réduit la possibilité pour les femmes de contrôler leur fertilité. De plus, il est établi que les tensions provoquées par les conflits augmentent leur vulnérabilité à la violence basée sur le genre et aux diverses formes de violence au sein du couple. Les violences sexuelles provoquent autant voire plus de grossesses que les rapports sexuels consentis, et les survivantes de violences au sein du couple sont deux fois plus susceptibles de signaler une grossesse non intentionnelle que les femmes n'en ayant pas subies.

Enfin, la coercition et l'exploitation ont tendance à proliférer dans les situations de crise humanitaire, profitant du désespoir des individus contraints par exemple au travail du sexe pour survivre ou qui se retrouvent à la merci de trafiquant·e·s.

Tout cela montre « à quel point les droits les plus fondamentaux des femmes se trouvent facilement remisés au second plan, particulièrement en temps de crise, c'est-à-dire précisément lorsqu'ils risquent d'être bafoués », déclare le Dr Natalia Kanem, directrice exécutive de l'UNFPA.

## Être enceinte en situation de crise

L'UNFPA estime qu'en Afghanistan, les conflits, les perturbations du système de santé et les obstacles dans l'exercice par les femmes de leur liberté de choix en matière de reproduction va provoquer 1 million de grossesses non intentionnelles supplémentaires par an entre 2021 et 2025.

Les grossesses non intentionnelles sont corrélées d'une façon générale à des risques de santé plus élevés pour les femmes, notamment des taux de mortalité maternelle plus forts ainsi que des conséquences économiques et sanitaires plus graves pour les familles et les communautés.

Dans les contextes fragiles ou de crise humanitaire, les grossesses non intentionnelles s'accompagnent de nombreux facteurs de risque supplémentaires, et surtout d'un accès très limité à des services essentiels de santé. En 2015, l'UNFPA estimait que [plus de 60 % des décès maternels](#) se produisaient dans ce type de situation. Les crises humanitaires n'ont fait que se multiplier depuis, et le monde fait aujourd'hui face à [un nombre record de personnes déplacées par la guerre](#), les persécutions, les pandémies ou autres catastrophes à grande échelle.

Les agent·e·s de santé et d'aide humanitaire qui travaillent sur le terrain soulignent les conséquences particulièrement graves des grossesses résultant de violences sexuelles. Ces « grossesses non intentionnelles ont un impact social et psychologique sur les femmes et les filles », explique le Dr Wato Chuol, qui travaille pour l'International Medical Corps, un partenaire de l'UNFPA, pour fournir des soins de santé aux personnes déplacées qui vivent à Juba, au Soudan du Sud.

Les effets de ces situations persistent sur plusieurs générations. Non seulement les femmes et les filles sont contraintes de vivre des grossesses qu'elles n'ont pas choisies, dans des circonstances qu'elles n'ont pas choisies, mais les enfants né·e·s de ces grossesses peuvent aussi être confronté·e·s à des difficultés terribles.

« Dans notre structure, nous avons aidé une femme à accoucher, et elle a refusé de toucher son nouveau-né », raconte le Dr Chuol. « Cela nous a surpris·e·s, la sage-femme et moi, de voir qu'elle ne semblait pas heureuse de rencontrer son bébé. Plus tard, nous avons découvert que sa grossesse était consécutive à une agression sexuelle. Elle a fini par abandonner le bébé dans notre établissement. »

Le recours à l'avortement non médicalisé, l'une des plus grandes causes de mortalité maternelle, est un autre risque sévère. « Ces deux dernières années, j'ai constaté une forte augmentation du nombre de femmes qui ont tenté d'avorter », remarque le Dr Chuol.

## Améliorer le statut des femmes

Selon le Dr Chuol, la meilleure façon de protéger les femmes est d'améliorer leur statut en défendant l'égalité des genres, l'éducation et les opportunités dont elles peuvent bénéficier, même dans les pires situations d'urgence humanitaire.

L'UNFPA appelle à considérer les services d'information et de santé sexuelle et reproductive comme un élément fondamental et non négociable de toute action humanitaire. En plus de soins de santé sexuelle et reproductive, les survivantes ont besoin d'une protection contre la violence basée sur le genre, d'espaces sûrs, d'une aide psychosociale et de services d'orientation vers les systèmes judiciaires ; des aspects qui doivent absolument faire partie d'une assistance humanitaire plus large.

« Une fille scolarisée aujourd'hui a plus de chances de devenir une femme productive demain... quand elles peuvent faire des choix éclairés et libres, femmes et filles s'épanouissent », déclare le Dr Chuol.

**Source : unfpa.org**